



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E156656

VALABLE JUSQU'AU 09/04/2024

ÉDITÉ LE 03/04/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/11/2007

Forme juridique : SARL

Capital : 4 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHAMBERY

Siret : 500 994 108 00024

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : TE SE

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AP448477

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AP448477

Situation fiscale et sociale : A jour au 20/09/2022

Raison sociale : SOCIETE D'EXPLOITATION FRANK ABLONDI CHARPENTE

60 IMPASSE DU PLAN DES COMBES
LE RAFFORT
73550 MERIBEL LES ALLUES

Téléphone : 04 79 08 36 60

Fax :

Portable : 06 20 56 20 21

Site Internet : www.ablon-di-charpente.com

E-mail : frank.ablon-di.charpente@hotmail.fr

Responsabilité légale :
ABLONDI FRANK GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E) / ABLONDI AURELIE GÉRANTE

Effectif moyen : 10 Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3171	Couverture en bardeaux bitumés Mention RGE	23/03/2023
3172	Couverture en matériaux régionaux (Technicité confirmée) Mention RGE	23/03/2023
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	23/03/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE GRENOBLE
8, RUE ETIENNE FOREST
B.P. 298
38009 GRENOBLE CEDEX 01

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.